

INFOS LOCALES

ACTUALITÉS EN ISÈRE



FORMATION

Vous accompagnez des victimes de violences de genre, une nouvelle formation sur les violences de genre et le droit au séjour vous est proposée par l'association ADATE :

Le 2 avril 2026 à l'ADATE (Grenoble)

[S'INSCRIRE ICI](#)

OUVERTURE DU FIPD 2026

Les appels à projets du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) 2026 sont ouverts et consultables sur le site de la préfecture de l'Isère via le lien ci-dessous.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mars 2026.

[DEPOSER UNE DEMANDE](#)

CAMPAGNE DE SUBVENTION DROITS DES FEMMES 2026

Vous êtes une association ou une collectivité, et souhaitez porter une action en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes ?

Répondez à l'appel à projets régional « Égalité entre les femmes et les hommes » de l'année 2026.

Il vise à soutenir des projets favorisant :

- La prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- La santé des femmes ;
- L'égalité professionnelle et économique ;
- La culture de l'égalité.

Déposez votre projet sur la plateforme dématérialisée " Démarches simplifiées " **jusqu'au dimanche 19 avril inclus.**

[DEPOSER UNE DEMANDE](#)

EVÉNEMENTS POUR LE 08 MARS 2026

À l'occasion du 8 mars 2026, plus de 60 événements sont organisés sur l'ensemble du territoire isérois tout au long du mois de mars.

Portée par une mobilisation collective (collectivités, services de l'État, établissements scolaires et universitaires, associations, acteurs économiques et culturels), cette programmation illustre la richesse et la vitalité de l'engagement local en faveur des droits des femmes.

Conférences, expositions, ciné-débats, ateliers et initiatives en milieu scolaire ou professionnel !

Un grand merci à l'ensemble des partenaires mobilisés, dont la diversité et la qualité des initiatives contribuent activement à faire avancer, sur notre territoire, la cause des droits des femmes.

[PLAQUETTE 2026](#)





PREMIER ANNIVERSAIRE « FEMMES DANS LA TECH EN ISÈRE »

Mardi 24 mars 2026 à 18h30 à la Casemate, 3 place St Laurent, Grenoble.

Créé en mars 2025, le collectif « Femmes dans la tech en Isère » vise à développer, promouvoir et valoriser la contribution des femmes dans les filières professionnelles en relation avec des activités scientifiques et technologiques en Isère, et au-delà sur l'arc alpin.

Malgré la multiplicité et la diversité des initiatives déjà existantes sur cette thématique, les besoins ne sont pas totalement couverts.

Le collectif « Femmes dans la tech en Isère » a vocation à relayer les initiatives nationales visant à une plus grande féminisation de la tech, ainsi qu'à accroître et intensifier la participation d'ambassadrices et ambassadeurs métiers, dans des événements liés à la promotion des carrières scientifiques et techniques en direction de différents publics :

- les plus jeunes potentiellement face à des questions d'orientation,
- les personnes déjà dans la vie active, qui peuvent se poser des questions de reconversion ou de poursuite de leur activité.

Gratuit mais sur inscription via le lien ci-dessous

[INSCRIPTION ICI](#)



ATELIERS AUTOUR DES PROTECTIONS PÉRIODIQUES RÉUTILISABLES

Ateliers gratuits autour des protections périodiques réutilisables animés par l'association BONSANG! :

- **Mercredi 11 mars** de 9h à 12h à la Recyclerie sportive (3 Rue Raoul Blanchard) : couture de protections périodiques réutilisables
- **Samedi 21 mars** de 15h30 à 17h au Bar Radis (15 Rue Gustave Flaubert, Grenoble) : découverte des protections périodiques réutilisables
- **Mercredi 18 mars** de 19h à 20h30 à l'Incongrue à Gières : découverte des protections périodiques réutilisables
- **Mercredi 22 avril** de 9h à 12h au Minimistan, salle Calypso (Cour Marcel Reymond, Rue des Minimes, Grenoble) : couture de protections périodiques réutilisables

[PLUS D'INFORMATION ET INSCRIPTION ICI](#)



SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ AU REPÉRAGE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE) propose un webinaire dédié à la sensibilisation des professionnels de santé au repérage des signaux et symptômes spécifiques aux violences faites aux femmes.

Cette intervention sera animée par l'association **Un Maillon Manquant**, qui partagera son expertise de terrain ainsi que des outils opérationnels afin de renforcer les pratiques professionnelles face aux situations de violences.

Violences faites aux femmes : savoir repérer les signaux et symptômes évocateurs

Jeudi 12 mars de 12h30 à 13h45

[S'INSCRIRE ICI](#)

RESPECTOMÈTRE L'ENFANT BLEU

L'Enfant Bleu a lancé la diffusion nationale du *Respectomètre*, sous forme de marque page pédagogique.

Le partenariat avec Bayard permet une diffusion à grande échelle : l'outil est diffusé dans 5 titres de Bayard Jeunesse : Astrapi, J'aime Lire, J'aime Lire Max, Youpi et Images Doc, plus précisément dans les éditions abonnés du mois de mars (envoyées mi-février) permettant de cibler plus de 300 000 jeunes lecteurs abonnés de 5 à 13 ans.

Afin de relayer l'opération si vous le souhaitez, vous trouverez ci-dessous un lien vers l'article correspondant et un lien de téléchargement de l'outil.

- L'[Article actualité](#) sur le site internet
- Le communiqué de presse, en pièce jointe
- La [landing page](#) pour télécharger l'outil

[TÉLÉCHARGER LE RESPECTOMÈTRE](#)

[ARTICLE ENFANT BLEU](#)



60 000 REBONDS : ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEUR.ES APRÈS UNE CESSATION D'ACTIVITÉ

Créée en 2012, 60 000 rebonds accompagne les entrepreneur.es ayant perdu leur entreprise. Sa mission : les aider à se reconstruire et à repartir vers un nouveau projet professionnel, sereinement et durablement.

L'accompagnement, unique en France, combine coaching individuel, parrainage par des chef.fes d'entreprise et ateliers collectifs sur une période pouvant aller jusqu'à deux ans. Une démarche qui permet de transformer une épreuve souvent solitaire en véritable opportunité de rebond.

En Auvergne Rhône-Alpes, en 2025, l'association a soutenu 380 entrepreneur.es, dont 110 ont déjà rebondi : 55 % vers un emploi salarié et 45 % vers une nouvelle aventure entrepreneuriale

Au-delà de l'accompagnement, 60 000 rebonds œuvre à changer le regard sur l'échec entrepreneurial, trop souvent vécu comme un tabou alors qu'il constitue un puissant levier d'apprentissage.

Vous êtes entrepreneur.e et traversez une période difficile ?
Contactez Estelle Leclère, chargée de développement Rhône/Isère

estelle.leclere@60000rebonds.com
06 98 27 56 22

PORTAIT D'ASSO



SOS INCESTE POUR REVIVRE

Fondée à Grenoble en 1985 autour de la parole pionnière d'Eva Thomas, SOS Inceste Pour REVIVRE œuvre depuis 40 ans, grâce à ses bénévoles, à briser le silence entourant l'inceste, à accompagner les personnes victimes et à combattre les mécanismes systémiques qui maintiennent l'inceste dans l'invisible, l'indicible, l'inaudible. L'association inscrit son action dans une démarche de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Sa présence dans les espaces collectifs de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants témoigne de son engagement militant, car aucune émancipation individuelle n'est possible sans transformation collective.

CE QUE PROPOSE L'ASSOCIATION

L'association s'adresse aux adultes victimes d'inceste dans l'enfance, à leur proche ainsi qu'aux professionnel.les qui les accompagnent :

- **Accueil, écoute et entretiens individuels**: une permanence téléphonique hebdomadaire, assurée par des bénévoles formées, pour offrir un espace d'écoute bienveillant où la parole est crue et respectée.
- **Groupes de parole**: un groupe pour les personnes victimes et un pour les proches, animés mensuellement par des psychologues spécialisées, dans un cadre de confidentialité et de sécurité émotionnelle.
- **Ateliers psychocorporels**: yoga et théâtre pour réinvestir son corps, renforcer la confiance en soi et retrouver un sentiment de pouvoir d'agir.
- **Accompagnement psychotraumatique**: des soins spécifiques (notamment EMDR), proposés depuis 2023 grâce au soutien de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.
- **Conseils juridiques**: permanences juridiques mensuelles gratuites pour les adhérent.es
- **Sensibilisation, plaidoyer et formations**: interventions auprès de professionnel.les et participation aux réseaux associatifs et citoyens pour faire évoluer les pratiques, les lois et les représentations.

NOTRE DEMARCHE

L'association revendique une double expertise: celle des personnes concernées, qui portent une connaissance intime de l'inceste, et celle des intervenant.es professionnel.les garantes d'un cadre d'écoute et de soin sécurisé. En articulant savoirs issus de l'expérience et accompagnement spécialisé, l'association renforce la légitimité et la qualité du soutien qu'elle propose.

UN PROJET DE LIEU RESSOURCE ET INFORMATION SUR L'INCESTE

Face à l'augmentation des sollicitations des victimes et professionnel.les, SOS Inceste Pour REVIVRE porte un projet de **Lieu Ressource et d'Information sur l'Inceste**. Cet espace unique, sécurisant, accessible et non médicalisé structurera l'accueil inconditionnel, l'accompagnement et la prévention pour les victimes et leurs proches, tout en assurant une meilleure couverture du territoire départemental voire régional.

En parallèle, l'association oeuvre à un partenariat de fond avec le projet de **Maison des Droits de l'Enfant et des Victimes durant l'enfance**, porté avec les associations L'Enfant Bleu et Chrysallis.

CONTACT

☎ 06 52 35 98 44

✉ sosipr.adm@gmail.com

🌐 sos-inceste-grenoble.org



INSTITUTIONNEL

LETTRÉ N°26 DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Pour la première fois, la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof) et la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) publient une lettre thématique commune consacrée aux violences sexistes et sexuelles en milieu scolaire.

Fondée sur les enquêtes nationales de climat scolaire et les signalements d'incidents graves, cette publication met en évidence un constat clair : filles et femmes, élèves comme professionnelles, sont davantage victimes que les garçons et les hommes, tandis que les auteurs sont majoritairement masculins.

L'adolescence constitue un point de bascule : au collège et au lycée, les violences sexistes et sexuelles augmentent nettement, touchant une collégienne sur sept et une lycéenne sur cinq au cours d'une année scolaire. Ces violences ont des conséquences directes sur la scolarité, notamment en termes d'absentéisme lié à la peur.

Face à cette réalité, la prévention est une nécessité. Depuis la rentrée 2025, les programmes d'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité (EVAR/EVARs), désormais obligatoires de la maternelle au lycée, constituent un levier essentiel pour promouvoir l'égalité, le respect et le consentement, et prévenir toutes les formes de violences.

[RETROUVEZ LA LETTRE ICI](#)

LA SANTÉ SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Présenté le 19 février 2026, le plan d'actions pour la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap vise à garantir un plein accès à la santé sexuelle et une protection effective contre toutes les formes de violences.

Soutenu par les ministères chargés de l'Intérieur, de la Justice et de la Santé, il affirme que la vie intime et affective est une dimension essentielle de la dignité et de l'égalité des droits.

Il répond à des constats persistants : manque d'informations accessibles, difficultés d'accès aux soins, forte exposition aux violences — notamment sexuelles — et insuffisante prise en compte de l'autonomie des personnes concernées.

Élaboré avec les associations, les professionnels, les administrations et des personnes en situation de handicap, le plan s'articule autour de quatre axes : mieux informer et accompagner (notamment via les centres ressources INTIMAGIR), garantir un égal accès à la santé sexuelle et reproductive, prévenir et repérer les violences tout en renforçant l'accès à la justice et à la prise en charge du psychotraumatisme, et faire évoluer durablement les pratiques professionnelles et institutionnelles en ESMS.

Cette stratégie s'inscrit dans la continuité des engagements pris lors de la Conférence nationale du handicap de 2023 et porte une ambition claire : inscrire durablement le respect de la vie intime et la lutte contre les violences au cœur des politiques publiques.

[DECOUVRIR LE PLAN](#)



LA MIPROF ET L'ORDRE NATIONAL DES INFIRMIERS S'ASSOCIENT POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Près d'une infirmière ou d'un infirmier sur deux déclare avoir déjà été victime de violences sexistes ou sexuelles (VSS) au cours de sa carrière.

Ce chiffre est issu de la consultation nationale menée par l'Ordre national des infirmiers sur ce sujet en 2024, auprès de plus de 21 000 professionnels.

Le 21 janvier, l'Ordre national des infirmiers a pris position avec force. Aux côtés de Roxana Maracineanu (Miprof) et sous le haut patronage du Ministère de la Santé, du Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, et avec l'appui de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), l'Ordre lance une campagne nationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

L'objectif est de briser le silence et porter un message clair : tolérance zéro à l'égard des agresseurs des infirmières et des infirmiers.

Un partenariat avec la Fédération France Victimes s'engage également, afin de renforcer une coopération concrète et opérationnelle au service des professionnels.

Au-delà de la campagne, l'Ordre et la Miprof prennent des engagements structurants : élaborer des contenus valorisant les bonnes pratiques pour repérer et accompagner les victimes ; désigner des référent.e.s dédiés au traitement des signalements, formés chaque année et dotés d'outils spécifiques de repérage, d'orientation et d'accompagnement ; partager des données quantitatives et anonymisées sur les signalements, décisions disciplinaires et plaintes pénales afin d'alimenter l'Observatoire national des violences faites aux femmes.

La Miprof s'engage également à soutenir durablement l'Ordre par son expertise, tant dans le traitement des signalements que dans les séminaires et formations déployés.

[EN SAVOIR PLUS](#)

PLAN D'ACTION POUR FAVORISER LA PLACE DES FEMMES EN AGRICULTURE

Au Salon international de l'agriculture, le 23 février, le gouvernement a présenté un plan d'action dédié à la place des femmes en agriculture.

Fruit d'une concertation de plusieurs mois et de plus de 3 500 contributions citoyennes, il comprend 41 mesures organisées autour de six priorités : visibilité, égalité à l'école, accompagnement, installation, conditions de travail et représentation dans les instances agricoles.

Ce plan marque une avancée majeure : les femmes sont essentielles au renouvellement des générations agricoles, alors qu'elles ne représentent aujourd'hui qu'un quart des cheffes d'exploitation.

[LE PLAN D'ACTION ICI](#)



PROMOTIONS DES DROITS ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

GUIDE PRATIQUE SUR L'ANNONCE DE DÉCÈS ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ENDEUILLÉES

La Délégation interministérielle à l'aide aux victimes (DIAV) publie un guide pratique consacré à l'annonce de décès en contexte judiciaire et à l'accompagnement des familles endeuillées.

Ce document est issu de travaux menés dans le cadre d'une large concertation associant des victimes, des associations et des partenaires institutionnels de l'ensemble des ministères.

Ce travail interministériel a conduit à l'élaboration de recommandations et à la publication de la circulaire interministérielle du 2 décembre 2022 relative à l'annonce du décès et au traitement respectueux du défunt et de ses proches.

Cette circulaire poursuit l'objectif d'encadrer et d'harmoniser les pratiques professionnelles lors de l'annonce d'un décès dans un contexte judiciaire, afin que les familles puissent comprendre leurs droits, réaliser leurs démarches et traverser ces épreuves sans souffrances supplémentaires.

Afin d'assurer la bonne application de la circulaire, l'axe 1 du plan interministériel « Toutes et tous égaux » 2023-2027, et plus particulièrement la mesure 43 « Généraliser l'accompagnement pluridisciplinaire des familles endeuillées », prévoit la rédaction d'un guide pratique, destiné à accompagner les professionnels dans l'accomplissement de cette délicate mission.

Une attention particulière est portée à l'accompagnement des familles endeuillées à la suite de violences conjugales mortelles. Cet enjeu a été traité dans le cadre du guide, avec la collaboration de la haute fonctionnaire à l'égalité entre les femmes et les hommes du ministère de la Justice.

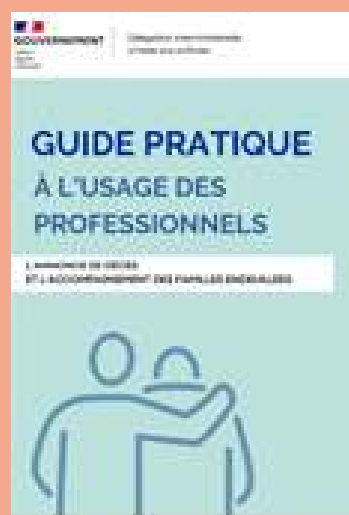
Il constitue un outil opérationnel pour renforcer, partout sur le territoire, une prise en charge attentive, cohérente et respectueuse.

Le guide répond à trois objectifs :

- donner des repères et des conseils concrets aux professionnels, pour sécuriser les pratiques sur des sujets à la fois techniques et particulièrement sensibles ;
- garantir l'égalité de traitement des victimes et des familles, quel que soit le lieu de survenue des faits ;
- proposer un socle de ressources permettant aussi de mieux prendre en compte l'impact de ces situations pour les professionnels eux-mêmes.

Conformément à la mesure 43 du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes, une attention

[DECOUVRIR LE GUIDE](#)



CULTURE DE L'ÉGALITÉ

FILLES ET GARÇONS SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ, DE L'ÉCOLE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le livret 2026 de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), Filles et garçons sur les chemins de l'égalité, confirme des tendances désormais bien établies.

Les filles réussissent mieux en français dès le CP, obtiennent plus souvent le baccalauréat et sont plus diplômées dans l'enseignement supérieur. Pourtant, dès le CE1, un écart apparaît en mathématiques. Non pas par manque de capacité, mais sous l'effet de représentations sociales qui s'installent très tôt.

Plus préoccupant encore : parmi les élèves les plus performantes, les filles se déclarent systématiquement moins confiantes que les garçons en mathématiques. Cette moindre confiance influence progressivement les choix d'orientation, les éloignant des filières scientifiques et techniques — alors même que leurs résultats ne le justifient pas.

Ces données ne sont pas une fatalité. Elles constituent une feuille de route.

C'est tout le sens du Plan Filles et Maths, structuré autour de trois priorités :

- Former et sensibiliser les personnels aux biais implicites, pour favoriser des pratiques pédagogiques plus équitables au quotidien ;
- Renforcer la confiance des filles en mathématiques dès le collège, avec des objectifs ambitieux à l'horizon 2030 (davantage de filles en spécialité mathématiques et en CPGE scientifiques, développement de classes à horaires aménagés en maths et sciences) ;
- Ouvrir les horizons grâce à la mobilisation de rôles modèles féminins, afin que chaque jeune fille puisse se projeter librement dans toutes les voies.

[CONSULTER LE LIVRET](#)

LES FREINS À L'ACCÈS DES FILLES AUX FILIÈRES INFORMATIQUES ET NUMÉRIQUES

Le centre Hubertine Auclert publie la synthèse d'une étude longitudinale dans 5 lycée franciliens expliquant les freins à l'accès des filles aux filières informatiques et numériques.

[RETROUVEZ LA SYNTHÈSE ICI](#)



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

LABEL ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES : NOUVEAUX ORGANISMES LABELLISÉS



La commission nationale du Label Égalité professionnelle, présidée par le SDFE et composée de représentants institutionnels, syndicaux et patronaux, s'est réunie le 29 janvier 2026 et a attribué le Label Égalité professionnelle à deux structures qui s'engagent en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes :

- Le Groupe APICIL a vu son label reconduit, la commission saluant un engagement structuré et partagé avec les partenaires sociaux : actions en faveur de la mixité et de l'évolution de carrière des femmes, dispositifs renforcés de soutien à la parentalité, adhésion à la Charte #Stop contre le sexisme ordinaire, ainsi qu'initiatives en direction des seniors, des aidants et de la santé des femmes.
-
- La Française des Jeux, labellisée depuis 2017, a également confirmé la solidité de sa démarche, malgré un contexte de forte croissance internationale. Parmi les avancées notables : un budget dédié à la revalorisation salariale des femmes, des actions concrètes contre le harcèlement, des engagements en faveur de l'inclusion des seniors et l'intégration des enjeux liés à l'IA dans ses pratiques RH.
-

À ce jour au total, 111 structures détiennent le label Égalité professionnelle (62 structures publiques et 49 privées).

SANTÉ



WEBINAIRES SUR LA SANTÉ DES FEMMES

En mars 2026, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes organise une série de webinaires consacrés à la santé des femmes.

Destinés aux professionnels de santé et aux acteurs de terrain intervenant auprès des femmes, ces temps d'échange visent à mieux appréhender les enjeux spécifiques de la santé des femmes. Celle-ci constitue en effet un enjeu majeur de santé publique et un levier important pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes.

Santé mentale, périnatalité ou encore violences faites aux femmes restent des thématiques parfois insuffisamment repérées, diagnostiquées ou prises en charge. À travers ces webinaires, les participants bénéficieront d'éclairages scientifiques et médicaux, découvriront des dispositifs existants ou innovants et pourront partager leurs pratiques afin d'améliorer concrètement l'accompagnement et la prise en charge des femmes.

Au programme :

- **Jeudi 12 mars de 12h30 à 13h45** : Violences faites aux femmes, savoir repérer les signaux et symptômes évocateurs
- **Jeudi 19 mars de 12h30 à 13h30** : Handigynéco : améliorer l'accès aux soins gynécologiques des femmes en situation de handicap et prévenir les violences
- **Mardi 24 mars de 12h45 à 14h** : Violences faites aux femmes : accompagner et prendre en charge à l'hôpital les femmes victimes
- **Vendredi 27 mars de 13h00 à 14h00** : Endométriose : améliorer le repérage et les parcours de soins
- **Mardi 31 mars de 12h45 à 14h00** : Prévenir avec et pour les femmes, tout au long de leur vie

[INFOS ET INSCRIPTIONS ICI](#)

À L'ÉTRANGER

ATLAS DES POLITIQUES SUR LA CONTRACEPTION EUROPE



L'égalité d'accès à la contraception reste un enjeu majeur en Europe. Selon l'édition 2025 de l'Atlas des politiques de contraception, publié par le Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs, 22 pays européens sur 47 intègrent aujourd'hui la contraception dans leur système de santé national. Dans tous ces pays, des services de conseil sur les moyens contraceptifs existent, sauf en Autriche. La moyenne d'accès à la contraception dans l'Union européenne atteint 65,1 %.

Le rapport indique aussi que près d'un quart des États européens proposent des plateformes officielles, claires et fiables pour informer les citoyens, tandis que 17 % d'entre eux offrent la contraception d'urgence gratuitement en pharmacie ou dans les centres de santé publique.

La France arrive en tête en Europe avec une couverture de 93,2 %, incluant l'accès aux contraceptifs, leur prise en charge financière, ainsi que l'information et le conseil

[RETROUVEZ LE RAPPORT ICI](#)

[L'ATLAS ICI](#)

AGENDA

LES JOURNÉES INTERNATIONALES DE JANVIER

4 mars

Journée mondiale de lutte contre l'exploitation sexuelle

8 mars

Journée internationale des droits des femmes

15 mars

Journée mondiale du travail social

25 mars

Journée européenne de l'enfant à naître

31 mars

Journée internationale de la visibilité trans

CONTACT

Sarah MARCATO, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

✉ sarah.marcato@isere.gouv.fr

🌐 [Site de la Préfecture - Rubrique Droits des femmes](#)

L'inscription à la newsletter mensuelle se fait par l'envoi d'un courriel à la DDFF

Retrouvez les structures pouvant venir en aide aux personnes concernées par les violences :

